

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement,
vulgarisation.

N° 358.289

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume réservoir.

SOCIÉTÉ THOMAS DE LA RUE ET COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 5 octobre 1905.

Délivré le 13 décembre 1905. — Publié le 7 février 1906.

La présente invention a trait aux porte-plumes réservoirs du type qui contient un piston et une tige de piston pour le remplissage, et elle a pour objet une disposition qui permet d'effectuer le remplissage d'une façon plus simple qu'auparavant.

Suivant la présente invention, le réservoir est légèrement chambré ou cannelé intérieurement sur une petite distance près de l'extrémité voisine de la plume, et est muni d'un piston à frottement doux dont la tige traverse une garniture étanche à l'extrémité supérieure du réservoir.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, en coupe longitudinale, un porte-plume constitué suivant le principe de la présente invention.

a est le réservoir, *b* l'extrémité qui porte la plume; *c* est une tige longitudinale qui traverse le fond du réservoir et se termine par un bouton fileté *d*. *e* est le piston fixé à la tige *c*, muni d'une garniture passant à frottement doux dans la plus grande partie du réservoir. A l'extrémité voisine de la plume cependant, comme on le voit au dessin, l'âme du réservoir est élargie en *f*, ou bien il est pratiqué des cannelures longitudinales dans ses parois, de façon à permettre le passage de l'encre autour du piston, lorsque ce dernier se trouve à la hauteur de ce chambrage.

Pour le remplissage, le bec de la plume est immergé dans l'encre et le bouton *d* dévissé et tiré en arrière; l'air emprisonné dans le réservoir s'écoule autour du piston dans la partie basse du réservoir. La tige du piston étant alors repoussée brusquement à l'intérieur, cet air est expulsé, le vide se fait dans la partie supérieure du réservoir et, lorsque le piston arrive à fin de course à hauteur du chambrage, l'encre passe autour de lui et remplit le réservoir sous l'influence de la pression atmosphérique. Il peut être disposé une soupape dans le piston, de façon à permettre à l'encre de passer au-dessous du piston, ou bien on peut remplacer le piston à garniture par un cuir embouti, avec la face concave en dessous, de façon à agir comme une soupape. L'extrémité de la tige du piston peut encore, au point où elle est reliée au piston, constituer la soupape de façon que, en tirant au dehors ou en repoussant à l'intérieur la tige du piston, on ouvre ou ferme respectivement la valve.

Comme il faut une profondeur d'encre considérable pour immerger le bout de la plume pendant le remplissage, on peut munir le porte-plume d'un manchon glissant, auquel on peut faire dépasser l'extrémité du porte-plume pour permettre l'usage d'une couche d'alimentation d'encre beaucoup moins profonde. Le capuchon peut entre autres être

utilisé à cet effet en rendant amovible son extrémité close.

Afin que le porte-plume puisse être porté dans une position quelconque sans couler, la tige du piston peut porter un tampon *g* qui s'applique sur un siège *h* dont est muni le porte-plume.

RÉSUMÉ.

Dans un porte-plume réservoir à piston de remplissage, la disposition d'un chambrage dans le réservoir de façon qu'après avoir tiré

à fond le piston pour faire passer l'air au-dessous et l'avoir repoussé ensuite vivement pour créer un vide au-dessus de lui, l'encre puisse contourner le piston, arrivé à fond de course à hauteur du chambrage, et ainsi remplir le réservoir sous l'influence de la pression atmosphérique.

SOCIÉTÉ THOMAS DE LA RUE ET C^o LIMITED.

Par procuration :

F. HARLÉ.

358.289

Société
Thomas de la Rue & Company Limited

Pl. unique

